



L'hôtel de ville d'Hénin-Beaumont (ci-contre) et dans le centre de la ville (à gauche), le 24 décembre.

AIMÉE THIRION
POUR « LE MONDE »

familles». Steeve Briois, lui, assume : « Les choses doivent être dites, bas les masques. »

En juillet, le maire d'Hénin-Beaumont récidivait en attaquant sur sa page Facebook la « famille Tondelier », accusant cette dernière de « magouilles » électorales. En cause : la procuration faite par la sœur de Marine Tondelier, alors interne en chirurgie à Paris, pour les européennes de mai. « Pourquoi donc a-t-elle donné une procuration à sa sœur pour voter à sa place dans une ville qu'elle n'habite pas ? Tout simplement pour assurer une voix supplémentaire à sa frangine tout en étant domiciliée à Paris ! », chargeait Steeve Briois, en publiant une photographie de ladite procuration. Et ce, alors que le scrutin était national et qu'une telle procuration ne changeait rien au résultat final. D'autant plus que Marine Tondelier figurait en 74^e position sur la liste EELV (donc à une place non éligible). « Il franchit aujourd'hui un palier supplémentaire sur l'échelle de l'intimidation, de l'agressivité et de la méchanceté en s'en prenant à ma famille, ce que je ne tolérerai pas, réagissait alors la conseillère municipale écologiste dans un communiqué. Aucun combat politique ne justifie que l'on s'attaque à la famille. »

Mi-décembre, un tract distribué dans la ville – « imprimé par le comité de soutien de la municipalité » mais « pas financé par la mairie d'Hénin-Beaumont », insiste le document – s'en prend cette fois au frère et au fils de deux candidates de la liste d'opposition menée par l'ex-MoDem Patrick Piret, dont l'une ne se cache d'ailleurs pas d'avoir voté pour Steeve Briois en 2014. « Avant de donner des leçons de gestion au conseil municipal, elle devrait gérer son propre fils, défavorablement connu des habitants de son quartier », peut-on notamment lire sur le tract. « Une démarche d'intimidation » dénoncée par Patrick Piret.

Une animosité qui a poussé certains membres de l'opposition à abandonner. Le conseiller municipal d'opposition macroniste Geoffrey Gorillot, explique ainsi sa décision de ne pas se présenter en mars 2020 par des « raisons personnelles » mais également par une certaine « fatigue », après « six ans d'opposition à [se] faire insulter ».

D'autant que la guérilla judiciaire est elle aussi permanente. L'élus PCF David Noël compte non moins de huit procès intentés par l'équipe frontiste depuis 2011 : « Steeve Briois m'a intenté personnellement cinq procès (dont un conjointement avec Bruno Bilde), Marine Le Pen un, le directeur général des services et le directeur de la communication de la mairie un chacun. » Résultat, pour ceux jugés à ce jour : un perdu, et cinq gagnés. « Steeve Briois sait se montrer virulent dans ses articles de blog, mais dégage des citations à paraître dès qu'on lui répond afin de contraindre ses adversaires politiques au silence à coups de frais d'avocat », expliquait David Noël dans un communiqué en 2014, après avoir vu sa bonne foi reconnue par le tribunal correctionnel. Le conseiller socialiste Stéphane Filipovitch a de son côté été condamné en cassation, en avril, dans « l'affaire de la piscine ». En 2015, il avait écrit sur son blog concernant une photographie publiée par Steeve Briois, en maillot de bain dans une piscine : « Être prêt à tout, se déshabiller pour s'attirer les faveurs, cela porte un nom... (...) Cette présence d'un homme photographié

dans l'eau avec des mineurs est déjà très "limite". » L'élus jurait ne critiquer que la mise en scène ; la justice lui a donné tort.

« On a eu notre dose d'insultes, de lynchage, de diffamation, d'insinuations douteuses. Ça choque que l'on réponde ? Eh bien peut-être », se défend Steeve Briois, en qualifiant au passage l'opposition d'« espèces de vautours ». « La marge de débat est plus qu'étroite » avec la municipalité Rassemblement national, rétorque Patrick Piret : « On a même reçu un droit de réponse – avec accusé de réception – après un post Facebook où on disait que la mairie manquait d'ambition sur la nouvelle piscine... »

LES JOURNALISTES, DES « ADVERSAIRES »

La Voix du Nord dénombre de son côté pas moins de 65 droits de réponse depuis l'accession du RN à la mairie d'Hénin-Beaumont. « Un record », souligne le directeur de la publication du quotidien régional, Gabriel d'Harcourt, qui pèse chaque mot : « Les relations avec cette municipalité sont sensiblement différentes d'avec les 1580 autres du Nord-Pas-de-Calais. » Dès qu'un article paraît sur la localité, les journalistes et leur rédaction en chef sont ainsi inondés de mails, messages publics ou privés sur les réseaux sociaux... « Toujours sur le registre du reproche, à la limite de l'injure. La pression est permanente sur le contenu de nos articles », précise Gabriel d'Harcourt. Dernier épisode en date : une double page consacrée à Hénin-Beaumont, dans le cadre d'une série sur les bilans des maires, qui a valu à La Voix du Nord une publication de Steeve Briois sur Facebook l'accusant d'être « malhonnête »... car le journal réservait une place à l'opposition trop importante à son goût. Le maire publiera un autre post deux jours plus tard, après un nouvel article de La Voix du Nord expliquant sa démarche, qualifiant cette fois les journalistes de « propagandistes » et de « voiture-balai du système ».

« Nous n'avons pas vocation à être un journal anti-RN », se défend Gabriel d'Harcourt, évoquant les deux « unes » – « Pourquoi une victoire du FN nous inquiète » et « Marine Le Pen et le FN ne sont pas ce qu'ils disent » – publiées en 2015 lors des élections régionales et brandies par la mairie lepéniste comme une preuve de militantisme : « A l'époque, on l'a fait moins comme une prise de position politique que comme celle d'un acteur régional qui considérait que Marine Le Pen présidente de région était un mauvais scénario. » Sans oublier que les difficultés pour les journalistes tentant de couvrir l'actualité des frontistes existaient déjà bien avant ces « unes ».

Privés d'informations sur l'agenda du maire, d'accès au programme des conseils municipaux ou d'invitations aux événements de la ville, le travail des locaux est pour le moins compliqué avec la municipalité RN. Sans compter les attaques personnelles. Dès 2009, Steeve Briois, alors conseiller d'opposition, écrivait ainsi sur son blog que « Pascal Wallart est au journalisme ce que la pornographie est à l'amour » au sujet de l'ancien chef de l'agence de La Voix du Nord à Hénin-Beaumont. Pascal Wallart, qui a aujourd'hui quitté le journal, raconte : « Je me levais le matin avec deux, trois messages d'insultes de Bruno Bilde, des menaces de poursuites à chaque papier, des attaques directes en

conseil municipal et sur les réseaux sociaux... Je dormais très mal, je devenais facilement irritable. Evidemment que cela avait des conséquences sur mon état de santé, mon comportement, ma vie personnelle... » D'autres vont jusqu'à confier être soulagés de ne pas vivre dans la ville, ou que leurs enfants ne portent pas leur nom.

Steeve Briois assume de traiter les journalistes comme ses « adversaires » : « De toute fa-

DES JOURNALISTES VONT MÊME JUSQU'À CONFIER ÊTRE SOULAGÉS DE NE PAS VIVRE DANS LA VILLE

çon, les habitants n'ont plus confiance en votre profession. » Ce qui autoriserait toutes les méthodes d'intimidation ? Un membre de l'opposition résume ce qui permettrait, selon lui, un tel niveau de tension à Hénin-Beaumont : « La plupart des gens s'en foutent, jusqu'à ce que ça les touche personnellement. Vous savez, ici, il y a 2 % de résistants, 2 % de collabos et, au milieu, c'est le silence des pantoufles. » ■

LUCIE SOULLIER


Ruinart
LA PLUS ANCIENNE MAISON DE CHAMPAGNE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.